

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 29 SEPTEMBRE 2014

- n^o 139 de M. Pierre-Olivier Nobs (CG-PCS) et de Mme Dominique Jordan Perrin (PS), ainsi que de 26 cosignataires, demandant au Conseil communal la réalisation d'un plan directeur solaire pour l'ensemble des bâtiments appartenant à la Commune. Inventorier, prioriser en fonction du rapport coûts-efficacité-opportunité, chiffrer le coût total de l'ensemble du plan

M. Pierre-Olivier Nobs (CG-PCS) résume le postulat ci-après:

"Lors de la réponse du 21 mai 2012 à mon postulat n^o5, le Conseil communal promettait un inventaire du potentiel thermique et photovoltaïque des toits des immeubles appartenant à la commune pour fin 2012, une étude sur l'état des toitures pour le printemps 2013, avec objectif de développer des études de faisabilité en été 2013.

Ces différentes études n'ayant pas encore été produites, nous demandons au Conseil communal d'étudier la possibilité de réaliser un plan directeur solaire pour l'ensemble du parc immobilier de notre Commune. Le cadastre solaire qui vient d'être lancé fournira des indications intéressantes à intégrer dans ce plan directeur.

Les objectifs de ce plan directeur solaire sont:

- *inventorier les sites, établir des priorités en fonction du rapport coûts-efficacité-opportunité, et chiffrer le coût total d'ensemble du plan;*
- *dans une deuxième phase, définir une stratégie de réalisation tenant compte du meilleur rapport coût-productivité."*